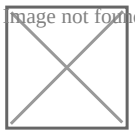

mon fils veut aller vivre chez son pere

Par **lara croft**, le **14/04/2009** à **21:02**

Bonsoir, mon fils m'a annoncé qu'il voulait aller vivre avec son pere. Je suis tombée de très haut quand il me l'a annoncé. Je lui ai expliqué que je ne le retiendrais pas mais qu'il fallait qu'il reflechisse bien. Si il y a des personnes qui ont été dans cas qu'&vez vous fait. J'ai peur de lui envoyer mon fils et que si mon enfant changeait d'avis il ne veuille pas et que je ne puisse plus le récuperer, en sachant que la decision de justice rendu en 2002, j'ai obtenu la garde de mon enfant, et son papa le droit de visite et d'hebergement.Qu'elle sont les démarches pour que tout soient clair??????

Par **ardendu56**, le **14/04/2009** à **22:37**

Lara, bonsoir
Quel âge à votre fils ?
Les démarches, c'est l'amiable avec le papa, homologué par le JAF ou directement le JAF;

Par **lara croft**, le **15/04/2009** à **21:00**

bonsoir, mon fils n'a que 10 ans.

Par **ardendu56**, le **15/04/2009** à **21:10**

Lara, bonsoir

Votre petit bonhomme n'a que 10 ans !!!! Je doute qu'il soit apte à décider ce qui est bon ou non pour lui.
Mais si vous refusez, vous serez la "mauvaise", celle qui dit toujours non, qui l'empêche de "vivre" avec son père... bref, vous aurez tous les défauts de la terre et plus encore.
Ma question est que c'est-il passé pour que du jour au lendemain, il réagisse ainsi ?
Avez constatez un changement à la maison, à l'école... Il a peut être des problèmes et il pense que partir arrangera tout... Avez-vous discutez avec lui, avec son maitre d'école...

Vous pourriez tenter de le laisser à son père pour une durée déterminée 15 jours ou 3 semaines et voir venir...

Discutez avec lui et peut être voir un pédopsy qui déterminerait le problème, si problème il y a.

Je ne sais que vous conseiller de plus, excepté discuter avec lui, avec ses copains, la famille proche...

Bon courage à vous.

Par **lara croft**, le **15/04/2009** à **22:19**

merci pour le réconfort,
mais effectivement son comportement à changé ses notes ont baissé et il a reçu des punitions à l'école.
Mais je n'arrive pas à cerner le probleme, j'ai tenté à plusieur reprise d'en discuter avec lui, il me répond qu'il n'y a rien mais il veut juste essayer de vivre avec son père pa curiosité.

A la maison il n'y a rien de changer. Au contraire d'après mes proches je deviendrais de plus en plus zen sur les propos et les caprices de mes enfants. Ce qu'ils veulent je fais en sorte qu'ils l'obtiennent. Je sais parfaitement que ce n'est pas un bon comportement, je deteste les conflits entre mère enfants. Je suis heureuse en voyant mes enfants heureux. J'ai peur que mon fils en parle à son père et que celui-ci fasse appel au juge pour obtenir la garde. Il a toujour su comment manipuler mon fils, à chaque retour à la maison je dois lui rappeler les regles de vie, toutes simples pourtant et que j'impose à mes trois enfants sans exception.

Je lui ai proposé de partir 2 mois pour les grandes vacances chez son père. je ne connais pas encore sa decision. j'attends.....

Par **ardendu56**, le **15/04/2009** à **22:26**

Lara,
vous dites que tout va bien à la maison, alors c'est peut être à l'école ou sur le chemin de l'école que ça se passe.
Des enfants rackettés, malmenés, menacés ... Il y en a beaucoup. Et le "si tu le dis à ta mère... on sait ou t'habites... On lui fera la peau..."
A 10 ans, ces menaces sont prises très au sérieux.

Je crois que votre enfant à besoin de se confier à un tiers, un papy, ami de la famille, psy voire même assistante sociale ou policier (il y en a qui agisse dans les écoles mais c'est dans les grandes villes.)
Ne pourriez "faire suivre" (que cela parait moche) votre petit, par un/une amie et voir...

Bon courage et n'hésitez à revenir.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés